



Rapport Annuel 2008



Software for Trusted Services™

Sommaire

Message du président	1
2008, une année riche en évènements	2
Références	5
Une croissance toujours soutenue	6
Une nouvelle organisation	7
Les opportunités de marché	8
Une offre renforcée	10
Communication sur le progrès	13

Profil

Créé en 2000, STS Group est le premier éditeur français de solutions universelles de Confiance Numérique. Déjà implanté en France, en Belgique, en Espagne et en Italie, STS Group occupe aujourd'hui une position de leader européen sur les marchés de l'échange et de l'archivage électronique à valeur probatoire.

STS Group est aujourd'hui le seul éditeur disposant d'une offre logicielle permettant la gestion d'une chaîne de Confiance complète :

- établissement de la preuve,
- échange sécurisé et tracé,
- conservation durable de la preuve.

Grâce à l'association de ces trois grandes fonctions, les solutions de STS Group ont déjà permis à plus de 250 clients de créer leur environnement de Confiance Numérique, et d'entrer sereinement dans l'ère de l'Économie Numérique.

Chiffres clé 2008

STS Group en 2008

Chiffre d'affaires	16,542 M€
Résultat courant	6,736 M€
Résultat net	5,027 M€
Une solide structure financière	
Capital	4,6 M€
Fonds propres	42 M€
Trésorerie	20 M€

STS Group est coté au Marché Libre depuis octobre 2005 (MLSTS)

Message du Président



Conseil d'administration : Pierre LEIJDER, Pierre FORT, Bernard CALVIGNAC, James COHEN, Henry CREMADES

Chers actionnaires,

Notre groupe présente des performances contrastées pour l'exercice 2008 avec un record historique pour le résultat net à plus de 5 M€ en même temps qu'un ralentissement du taux de croissance du chiffre d'affaires au cours du 2^{ème} semestre, qui ne nous a pas permis d'atteindre notre objectif initial de 20 M€ de chiffres d'affaires. La crise mondiale a affecté notre cœur de cible que sont les établissements bancaires, ceux-ci ayant fortement réduit et même parfois annulé des commandes potentielles.

Nous assistons, depuis quelques mois, au niveau des propositions commerciales émises, à une migration de l'activité qui privilégie désormais le SAAS (Software as a Services) au détriment de la vente de licences. En effet, la crise actuelle pousse les directions informatiques à favoriser les dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement (OPEX vs CAPEX).

Le développement de l'activité SAAS, bien que générateur à court terme d'un chiffre d'affaires inférieur à la vente de licences, va permettre à **STS Group** de faire croître plus rapidement que prévu ses revenus récurrents, gage de stabilité sur le long terme. Nos divers partenariats stratégiques devraient enregistrer une nouvelle croissance au cours de l'exercice 2009.

Notre offre produit est plus que jamais unique au monde avec la sortie courant 2009 de notre nouvelle version logicielle de Confiance Numérique regroupant :

- la signature électronique,
- l'échange à valeur probatoire,
- l'archivage à valeur probatoire.

Le manque de visibilité macro-économique nous empêche de publier des prévisions 2009 avec un niveau de fiabilité suffisant. Par contre, l'activité du 1^{er} semestre 2009, que nous maîtrisons, est annoncée en croissance, à périmètre égal, par rapport à l'an passé.

L'équipe de Direction et moi-même vous remercions de votre confiance.

Bernard CALVIGNAC Président



2008

Une année riche en événements

Adhésion au pacte mondial des Nations Unies

À l'initiative de Kofi Annan, alors Secrétaire Général de l'ONU, le Pacte Mondial (*Global Compact*) fut lancé à New York le 26 juillet 2000, dans le but de rassembler les entreprises et les organismes des Nations Unies, le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels, relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes du travail et à la préservation de l'environnement.

Fort de ses valeurs, et conscient de l'apport que peuvent constituer ses solutions de dématérialisation dans le domaine du développement durable, STS Group a choisi d'y adhérer et d'en faire la promotion.

Comme toutes les entreprises signataires du Pacte Mondial, STS Group s'engage à communiquer tous les ans sur son action et ses initiatives en la matière. Cette "*Communication sur le Progrès*", telle que la dénomme les Nations Unies fait donc désormais partie intégrante de notre rapport annuel d'activités.

Prix de la croissance AFDEL

Comme tous les ans, l'AFDEL (Association Française Des Éditeurs de Logiciels) a décerné le **Prix Croissance AFDEL**, qui récompense, parmi les 100 premiers éditeurs de logiciels français, ceux ayant réalisé la plus forte progression en termes de chiffre d'affaires l'année précédente.

Le premier prix a été remis à EXALEAD, Éditeur français spécialisé dans les moteurs de recherche avec 215% de croissance pour un CA de 8,2 M€ . Les 2e et 3 prix ont été remis à STS Group (71%) et à Sinequa (61%). Les résultats sont basés sur les chiffres de l'EuroSoftware 100.

Companies	% CA WW 07/06
1- Exalead	234,6 %
2- STS Group	71,7 %
3- Sinequa	61,1 %



Création de Document Channel

STS Group et Arvato Services ont décidé de créer ensemble une nouvelle filiale commune: "**Document Channel**", entièrement dédiée à la gestion et aux échanges du document "*full Web*", ayant pour ambition de faire de la nouvelle économie du document une réalité pour toutes les entreprises. Le projet "**Document Channel**" consiste à créer une Suite Bureautique unique "*100% Web en mode SaaS**" qui permette à chaque entreprise de profiter des bénéfices de l'économie numérique appliquée à la gestion de documents. Le principe est simple et économique grâce à un paiement à la consommation :

- il permet d'une part, l'envoi à coûts réduits via l'externalisation de l'impression et la logistique courrier jusqu'à la remise en Poste. Les affranchissements sont mutualisés et optimisés dès le premier pli sans compter la qualité d'impression numérique industrielle,
- d'autre part, les documents peuvent être traités et échangés en dématérialisation totale, sous enveloppes électroniques scellées, tracées, sécurisées et recommandées à valeur probatoire.

Cette suite bureautique mise à disposition des entreprises en mode *SaaS*, et accessible à partir d'un simple client léger, est une véritable innovation par ses atouts tant sur le plan de la rationalisation et la sécurisation du système d'information que sur l'aspect économique et environnemental. Cette solution, véritable relais de croissance, permet également une évolution progressive vers une dématérialisation partielle ou totale en toute sécurité.

" Sans l'apport de la technologie STS Group notre projet ne pouvait exister. La solution que nous avons mise en place est unique, non seulement elle offre immédiatement aux entreprises une réduction d'au moins 30% des frais d'envois de documents et de courriers mais surtout elle permet de mettre en place progressivement et sans risque une démarche de dématérialisation avec valeur probante pour l'ensemble des documents. L'objectif est ainsi de réduire les coûts de gestion et de traitement d'environ 70 %, sachant que dans bon nombre d'entreprises, ce poste représente de 2 à 5 % du chiffre d'affaires. Notre suite bureautique avec la technologie STS Group bénéficie de toutes les fonctionnalités nécessaires en vue de maîtriser les flux d'approvisionnement en documents électroniques, pour développer une activité pérenne et rentable d'archivage légal avec des échanges de documents électroniques à valeur probatoire. Ce logiciel a été construit pour capturer dès la création d'un document, son image figée, non modifiable dans le temps et donc à but de preuve. "

Alain Delgrande - Directeur Général de Document Channel

Partenariat Fondation UNIVMED

Depuis sa création, STS Group a mené une politique de Recherche et Développement ambitieuse. Un des piliers de cette démarche a été d'entretenir des relations étroites et suivies avec le monde de la Recherche. STS Group confirme cette stratégie en étant la première société à collaborer avec l'Université de la méditerranée Marseille dans le cadre des nouvelles lois de Valérie Pécresse sur l'autonomie des universités.

Ce partenariat est vécu par l'équipe de Direction de STS Group, issue en majorité du milieu universitaire, comme une opportunité sans précédent d'apporter au système universitaire son expérience et sa connaissance des besoins des entreprises dans son domaine d'expertise: la confiance numérique. C'est également une chance de pouvoir bénéficier des compétences reconnues de l'université de Marseille sur les technologies destinées au monde de la santé.

En particulier, STS Group voit dans son partenariat avec l'université de Marseille une possibilité d'étendre son expérience réussie avec le MIPIH à Toulouse sur la messagerie sécurisée dans le secteur médical. C'est aussi, aux yeux de STS Group, une occasion de lutter efficacement contre l'hégémonie américaine sur les standards d'imagerie médicale en prenant une part active aux études et projets de normalisation sur les formats (PACS, DICOM, PDF/H, PDF/G,...). D'autre part, le domaine de l'imagerie médicale a d'énormes besoins en termes d'archivage, ce qui rejoint directement le savoir-faire de STS Group.

Ce partenariat permet à STS Group de continuer à innover en renforçant sa politique de recherche et de développement grâce au plateau scientifique et technique de l'université, et en mettant ses meilleurs experts au service de la politique volontariste de professionnalisation de l'université. Pour les étudiants de l'université c'est également la chance de pouvoir bénéficier d'une politique d'excellence en recherche appliquée grâce au savoir-faire d'une entreprise innovante sur un marché en pleine croissance comme STS Group.

Références

APHP / ACCENTURE



High performance. Delivered.

Dans le cadre de la refonte de son système d'information (projet NSI), l'APHP a confié au consortium **Accenture - SAP - HR-Access** le déploiement d'un système d'information couvrant les domaines Economie, finance, logistique et patrimoine (EIFEL) et Ressources humaines (RH) au sein de l'ensemble des hôpitaux. Ce projet doit permettre à l'**APHP** de fournir à ses équipes un système d'information unique, global, assurant la continuité et la fiabilité des informations saisies au lit du malade pour assurer une prise en charge plus sûre, plus cohérente et, au total, plus efficace des patients.

Le projet comportait un volet archivage conséquent, consistant à mettre en œuvre un socle unique pour l'archivage de tous les documents issus des environnements SAP et RH. En tant qu'intégrateur de la solution globale, Accenture a choisi la technologie STS Suite pour répondre à cette problématique.

BARCLAYS / ASTERION



Pitney Bowes Asterion a utilisé la technologie STS Group pour la mise en place d'une solution externalisée de dématérialisation et d'archivage pour le compte de son client **Barclays Bank**.

Dans une première étape, la plateforme assure la dématérialisation, la mise en ligne et la conservation des relevés de comptes et avis d'opéré des clients de la Banque. L'ensemble représente un volume d'environ deux millions de pages par an. A terme, la plateforme devrait être amenée à traiter d'autres types de documents.

MEDIM@IL / MIPIH

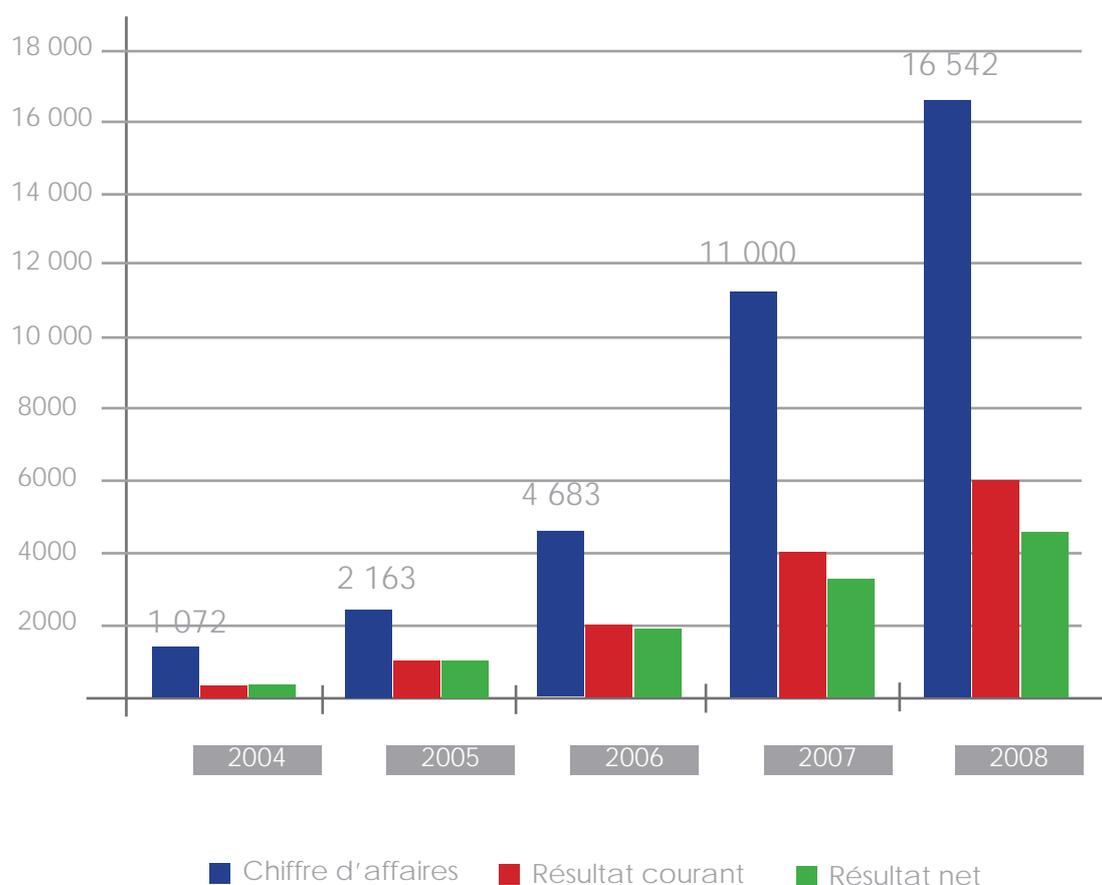


Le **MIPIH** (*Midi Picardie Informatique Hospitalière*) est une structure publique (GIP) de coopération inter-hospitalière, créée en 1994 suite à une réflexion commune des hôpitaux adhérents au CRIH Midi-Pyrénées (*Centre Régional d'Informatique Hospitalière*) et du CHU de Toulouse.

Le **MIPIH** compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents directs ou indirects participant à l'orientation stratégique du **MIPIH**. Une trentaine de CH et CHU-CHR sont clients au travers de Marchés Publics ou de Structures de Coopération Interhospitalière. Plus de 170 Centres Hospitaliers dont 10 Centres Hospitaliers Régionaux utilisent au moins une application développée par le **MIPIH**.

Partenaire de STS Group, le **MIPIH** a choisi la technologie **STS Suite** pour la mise en œuvre d'un service en ligne permettant de gérer des échanges sécurisés, tracés, et confidentiels entre professionnels de santé. Ce service baptisé Medim@il, est aujourd'hui massivement utilisé pour les échanges entre le milieu hospitalier et les médecins libéraux. L'authentification des utilisateurs est basée sur l'utilisation de la CPS (*Carte de Professionnel de Santé*)

Une croissance toujours soutenue



Les effets de la crise financière mondiale que nous connaissons depuis quelques mois ont pesé sur l'exercice 2008 de STS Group. On constate que le chiffre d'affaires effectif est inférieur à celui initialement prévu. Ceci s'explique par le report sine die de trois contrats qui auraient dû être signés en 2008, et représentant un montant global d'environ trois millions d'euros.

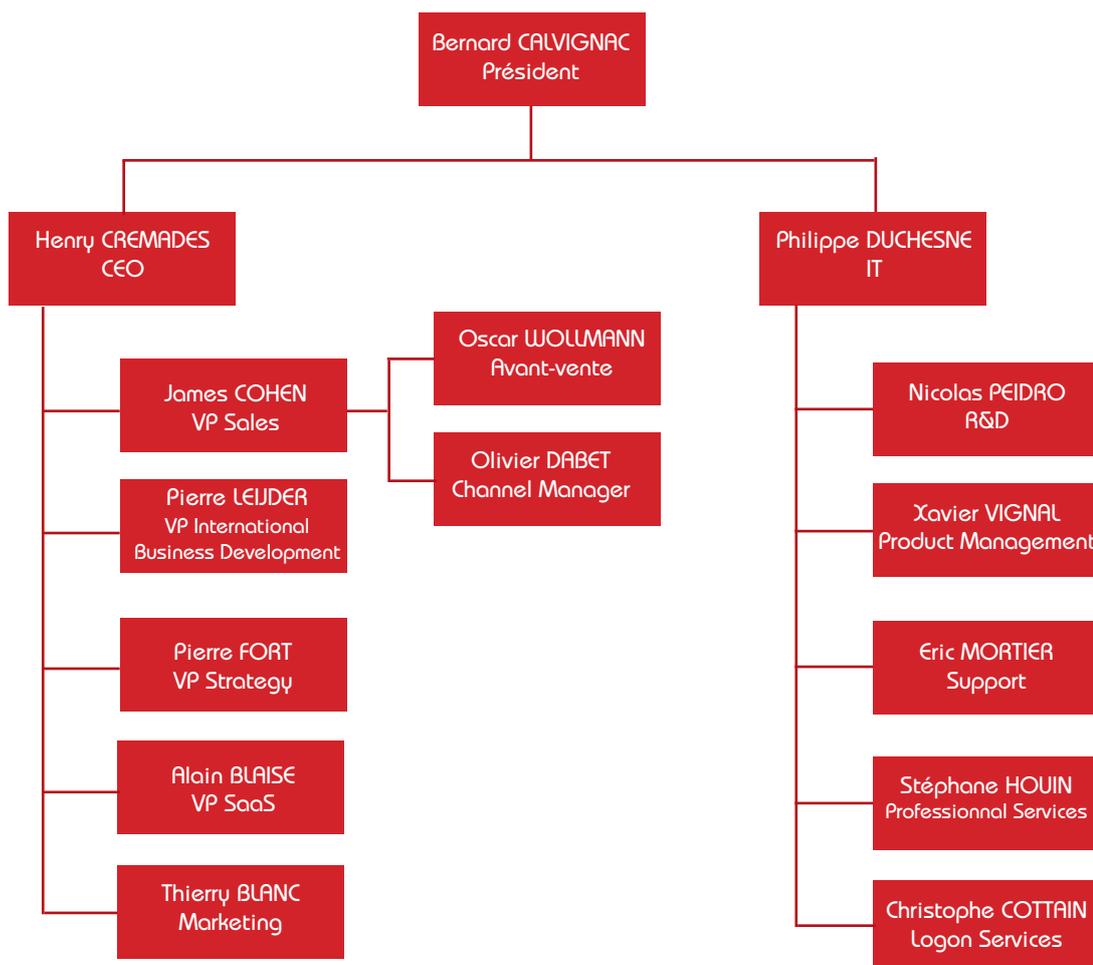
En revanche, l'activité a été plus rentable que prévu, ce qui a permis d'atteindre et même de dépasser légèrement l'objectif de résultat net.



Une nouvelle organisation

Pour continuer à assurer son développement, et gagner encore en efficacité, STS Group a décidé de se réorganiser autour de deux grandes entités :

- Une entité dédiée au Business Development dirigée par Henry CREMADES, regroupant les fonctions commerciales, la Stratégie et le Marketing,
- Une entité de production, au sein de laquelle on a regroupé sous la direction de Philippe DUCHESNE les fonctions R&D, Product Management, Support, Professional Services et l'activité Logon Services.



Les opportunités de marché

La chaîne de la Confiance Numérique : passeport pour l'économie numérique

La Confiance dans l'Économie Numérique est un enjeu fondamental à l'heure où les stratégies d'entreprise en matière de sécurité informatique sont au cœur des préoccupations.

La dématérialisation des processus et des flux documentaires : courriers, factures, bulletins de paie, déclarations sociales, appels d'offres, ..., est non seulement un véritable gisement d'économies potentielles, mais également un formidable levier de développement pour l'entreprise, et une opportunité pour la préservation de l'environnement.

Pourtant, force est de constater que cette révolution peine encore à devenir une réalité pour nombre d'organismes privés et publics.

Toutes ces applications, liées à l'économie numérique, ne peuvent se développer sans la mise en place d'un véritable environnement de confiance.

Les domaines d'application

STS Group fournit l'ensemble des briques technologiques nécessaires à la mise en œuvre d'un véritable environnement de confiance numérique, condition indispensable au développement d'applications telles que :

- les échanges et les transactions à valeur probante,
- la dématérialisation à valeur probante,
- la mise en place de chaîne de certification à valeur probante,
- le coffre fort électronique universel,
- la délivrance et la gestion de preuves formelles,
- l'archivage à valeur probatoire,
- le vote électronique par correspondance.

Le marché du SaaS

Le Software as a Service (*SaaS*) est un modèle de livraison d'applications dit locatif où le client n'achète plus directement une licence physique mais accède à son application via Internet, et paye à la consommation.

Depuis quelques années, le *SaaS* connaît un réel développement car il permet de répondre efficacement aux exigences des entreprises en recherche de productivité et de maîtrise de coûts.

Pour l'entreprise cliente, les avantages du mode *SaaS* sont nombreux :

- déploiement rapide de la solution,
- maintenance et exploitation facilitées,
- évolution maîtrisée du budget,
- mises à jour prises en charge par le fournisseur,
- engagement sur la qualité de service,
- application accessible de partout via Internet.

D'après une étude menée par IDC en 2008 le marché mondial du SaaS devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de 32 % jusqu'en 2012.

Plus de 35% des entreprises françaises pensent investir dans des applications SaaS d'ici 2010.

90% des entreprises étant passées au SaaS se disent satisfaites.

Une offre renforcée

Nouveau positionnement

Dès la création de STS Group en 2000, ses fondateurs ont compris que la mutation vers l'économie numérique devenait l'enjeu majeur pour toute entreprise ou administration. Mais même si elle apparaît nécessaire, cette évolution n'en constitue pas moins un bouleversement majeur, une véritable "révolution industrielle", et suscite, en tant que telle, de nombreuses interrogations.

Comment garantir l'identification des personnes agissant dans un environnement électronique ?

Comment assurer l'intégrité des données et des documents transmis lors d'un échange électronique ?

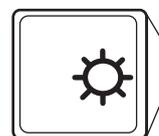
Comment préserver la confidentialité des informations et des données échangées ou conservées sur un support numérique ?

Comment établir un lien clair entre un document électronique et une personne, opposable sur le plan juridique ?

STS Group s'est fixé pour mission d'apporter au marché une réponse concrète à toutes ces interrogations, en fournissant l'ensemble des fonctions nécessaires à la constitution d'un véritable Environnement de Confiance Numérique, à savoir :



la gestion d'échanges sécurisés et tracés



la conservation de la preuve numérique



l'établissement de la preuve numérique



STS Suite

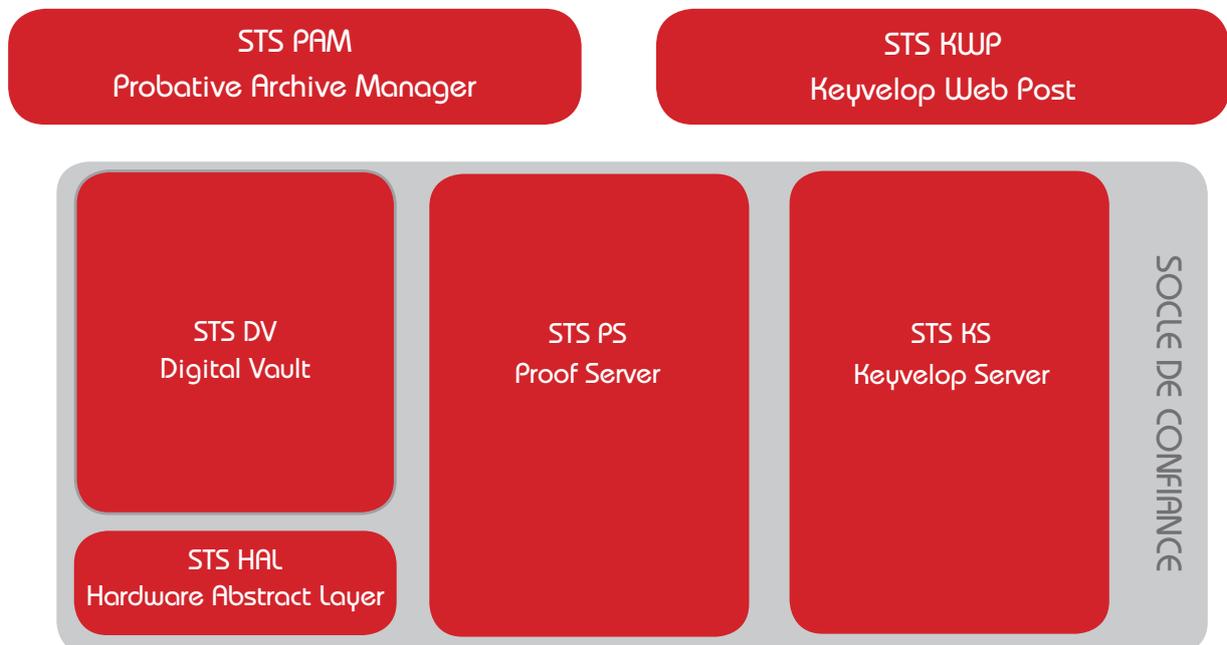
STS Suite est une solution logicielle modulaire intégrant toutes les composantes nécessaires à la mise en place d'un environnement de Confiance Numérique.

Conçus pour fonctionner ensemble ou séparément ces différents modules ont chacun leur propre fonction.

Les trois modules de base :

- **STS Digital Vault** (et son extension *HAL*),
- **STS Proof Server**,
- **STS Keyvelop Server**,

Constituent le socle de confiance, sur lequel s'appuient les modules d'archivage (*STS PAM*) et d'échange électroniques (*STS KWP*).



STS SaaS Factory

La décision de créer cette nouvelle offre, repose sur un double constat.

1

Selon toutes les études menées ces dernières années, le marché de la dématérialisation connaîtra une croissance de l'ordre de 25 % par an jusqu'en 2012.

2

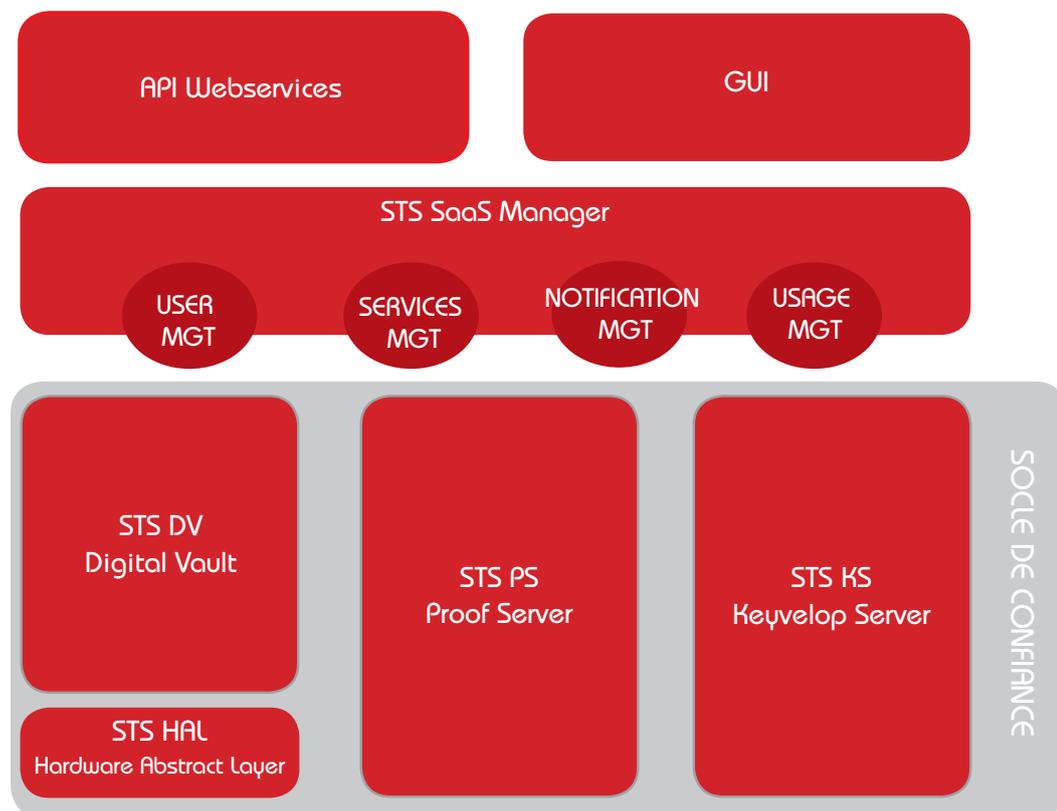
Le marché du *SaaS*, quant à lui, est crédité d'une croissance supérieure à 30 % par an sur la même période.

La création d'une offre, conjuguant ces des tendances lourdes du marché du logiciel, constitue dès lors une opportunité extraordinaire de développement.

C'est dans ce contexte que STS Group a créé l'offre **STS SaaS Factory** destinée aux opérateurs désireux de mettre en place une plateforme *SaaS*, intégrant nativement toutes les fonctions de Confiance Numérique, et sur laquelle ils intégreront leurs propres services en ligne.

L'offre STS SaaS Factory comprend :

- **STS Suite**: Le socle de Confiance Numérique,
- **STS SaaS Manager**: Une plateforme d'intégration regroupant tous les services standard liés à la mise en œuvre d'une infrastructure *SaaS* (gestion des utilisateurs, gestion de quotas, gestion des consommations, ...),
- Conseil et assistance technique, juridique, marketing, certification, ..., de l'accompagnement à la mise en œuvre.



Communication **sur le progrès**



Dans le respect de ses engagements, STS Group a mené en 2008 un certain nombre d'actions visant à promouvoir les valeurs du Pacte Mondial des Nations Unies. Les principales réalisations en la matière sont présentées ci-dessous.

Dématérialisation des bulletins de paie

Depuis le 1er janvier 2008, STS Group a adopté la dématérialisation des bulletins de paie. Les salariés du groupe ne reçoivent donc plus de bulletins de salaire au format papier, mais sont notifiés de la disponibilité du document électronique correspondant dans un espace de stockage sécurisé, auquel ils sont seuls à avoir accès.

Dématérialisation des factures

Dans le même esprit, et conformément aux textes français et européens en vigueur, STS Group propose à ses clients de passer à un mode de facturation totalement dématérialisé.

L'adoption de cette nouvelle pratique a nécessité la mise en place d'une infrastructure spécifique au sein de STS Group. Celle-ci repose sur la mise en œuvre des technologies d'échange et d'archivage électroniques à valeur probatoire de son offre **STS Suite**.

Green it !

En 2008, afin d'améliorer son empreinte carbone, STS Group a mené un audit de ses infrastructures informatiques et bureautiques. Suite à cette étude, un certain nombre de mesures concrètes ont été mises en œuvre :

- rationalisation des moyens d'impression/fax,
- virtualisation des serveurs,
- changement système de climatisation.

L'ensemble de ces mesures a permis de diminuer significativement les consommations d'eau, d'électricité et de papier de l'entreprise.

Limitation des déplacements

Les équipes de STS Group sont aujourd'hui réparties sur 7 sites différents (Paris, Nîmes, Toulouse, Bruxelles, Barcelone, Madrid et Milan). Afin de limiter les déplacements des salariés, STS Group a mis en place pour chacune de ses implantations, une infrastructure permettant d'organiser des réunions on-line.

Autres actions

STS Group est membre fondateur de la fondation "*Sport, Santé et Développement Durable*", en partenariat avec l'Université de la Méditerranée, et s'engage à la soutenir financièrement pour les trois ans à venir.

STS Group a sponsorisé l'édition 2008 du Trophée "*Gol de Letra*". Créée par les anciens footballeurs Raï et Leonardo, la Fondation Gol de Letra a pour mission l'amélioration de la qualité de vie des enfants brésiliens par l'accès à l'éducation et aux différentes expressions culturelles.



Rapport Financier

2008

Sommaire

Rapport de gestion du conseil d'administration	1
Tableau des délégations	17
Résultat des 5 derniers exercices	19
Comptes consolidés au 31 décembre 2008	21
Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés	25



Rapport de gestion du conseil d'administration

STS GROUP
Société Anonyme
Au capital de 4.559.776 euros
Siège social : 16, avenue des Chateaupieds
92565 RUEIL MALMAISON
431928365 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2008 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

Activité de la société

A - Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2008, les principaux événements marquants ont été les suivants :

1 - KEYVELOP

Lors d'une Assemblée Générale en date du 28/02/2008, le Président de **KEYVELOP SAS** Pierre Jean Billon a été révoqué et mis à pied. Une augmentation de capital d'un montant de 659 300€ par l'émission de 65 930 actions nouvelles de 10 € chacune a été décidée et a permis à STS Group de détenir 93 % du nouveau capital.

Les deux ingénieurs en développement de Marseille ont été rapatriés sur le centre de R&D de STS à Nîmes.

Les bureaux de Marseille ont été libérés ainsi que ceux de Paris, la société ayant réduit ses charges fixes mensuelles à un montant de l'ordre de 7K€ par mois.

En septembre 2008, le solde des actions détenues par la famille BILLON soit 7% du capital social a été racheté pour la somme de 35 000€.

2 – DOCUMENT CHANNEL

DOCUMENT CHANNEL SAS a été créée au cours du 4ème trimestre 2008 par ARVATO Services (Groupe BERTELSMANN) qui détient 70% du capital social d'un montant de 4,6M€ et STS Group qui en détient 30% pour un investissement de 1,5M€. ARVATO Services est une société leader sur l'ensemble des prestations externalisées pour servir la Relation Client dans les métiers du Marketing Direct, des Centres de Contacts, de la Logistique et des Marketing Services.

DOCUMENT CHANNEL réunit la valeur ajoutée d'ARVATO Services dans la gestion de la relation avec les clients et abonnés de grandes marques (presse, téléphonie, énergie, loisirs, distribution...), et celle de STS Group dans la gestion de la preuve et de l'archivage des échanges.

3 – LOGON SERVICES

STS Group s'est porté acquéreur en avril 2008 des actions minoritaires (10%) détenues par le responsable opérationnel pour la somme de 49.000€. Désormais STS Group détient 3924 actions sur les 3930 actions composant le capital social de la Société **LOGON SERVICES**.

4 – IMC

Le rachat par STS Group de 126.000 parts (soit 20%) détenues par les actionnaires minoritaires d'**IMC** a été expliqué dans le rapport de gestion portant sur les comptes 2007 dans la rubrique "événements survenus depuis la clôture de l'exercice".

Cette opération est intervenue le 10/01/2008 pour un montant de 12,3 Mo€ correspondant à un bénéfice net généré par **IMC** de 3,1 Mo€ dont deux tiers ont été enregistrés sur 2007 et l'autre tiers sur janvier 2008. Le PER de 20 qui a été utilisé correspondait à l'époque à 2/3 environ du PER boursier de STS Group.

Le plan de rachat des 30% d'actions restantes détenues par les minoritaires s'est poursuivi début 2009 et à porté sur 188 997 actions pour un prix de 7 559 880€ dont 6 250 000€ ont été versés à titre d'acompte, le solde de 1 309 880€ faisant l'objet d'une incorporation au capital lors de la prochaine augmentation de capital prévue fin juin 2009 résultant de la conversion des BSA créés en décembre 2008.

La portée économique des accords EMC, bien que représentant sur les exercices 2007 et 2008 plus de 12M€ de chiffres d'affaires facturé et encaissé, n'en est qu'à ses débuts et la Direction de STS Group estime que les prochaines années vont être marquées par un très fort développement de ce courant d'affaires, tant en France que dans les pays d'Afrique et du Moyen-Orient pour lesquels des ventes de licences ont déjà eu lieu.

5 – AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Par délégation d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2007 :

- Le Conseil d'Administration de STS Group en date du 14 mai 2008 a décidé de créer 75.000 actions nouvelles émises au prix de 20€, comprenant 1 euro de valeur nominale et 19€ de prime. Par décision en date du 26 mai 2008, le Conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

- Le Conseil d'Administration de STS Group en date du 20 novembre 2008 a décidé de créer 718.542 actions nouvelles émises au prix de 5€, comprenant 1 euro de valeur nominale et 4€ de prime. A chaque action souscrite seront attachés 7 BSA et la parité d'échange sera alors de 10 BSA qui donneront droit d'acquiescer et ou de souscrire jusqu'au 30 juin 2009 une action nouvelle de 1 euro de valeur nominale au prix de 5€

Par décision en date du 18 décembre 2008, le Conseil a constaté la réalisation définitive de cette augmentation de capital.

En application de l'Article L 229-129-5 du Code de Commerce, le Conseil

////////////////////////////////////

d'Administration a établi un rapport complémentaire exposant le déroulement des augmentations de capital, lequel a été certifié par le Commissaire aux comptes et tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société.

6 – OBSAR

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2007, le Conseil d'Administration a décidé dans sa séance du 27 juin 2008 de procéder à une émission réservée d'obligations avec bons de souscription d'actions remboursables d'un montant de 9.999.900 euros, selon les modalités suivantes :

- émission de 150 obligations d'une valeur de 66.666 euros chacune, pour un montant nominal global de 9.999.900 euros assorties de 68.400 bons de souscription d'actions remboursables à échéance un an et de 111.600 bons de souscription d'actions remboursables à échéance 5 ans
- la souscription des OBSAR a été réservée à la Banque PALATINE pour un montant de 7.999.920 euros et à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Toulouse pour un montant de 1.999.980 euros.
- la durée des OBSAR est fixée à 6 ans à compter de la date de souscription
- à chaque obligation sont attachés 456 BSAR à échéance un an, immédiatement détachables et 744 BSAR à échéance cinq ans, immédiatement détachables également soit 68.400 BSAR à un an et 111.600 BSAR à cinq ans
- le prix de cession des BSAR est de 1,47€ à échéance un an et 1,80€ à échéance cinq ans
- le BSAR à échéance un an donnera droit de souscrire à une action nouvelle de STS Group émise au prix de 19,50€ (soit une prime d'émission de 18,50€) pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 27 juin 2009
- le BSAR à échéance cinq ans donnera à souscrire à une action nouvelle de STS Group émise au prix de 29€ (soit une prime d'émission de 28€) pendant la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 27 juin 2013
- l'augmentation de capital potentielle pour STS Group dans le cas où tous les BSAR sont exercés sera de 1.333.800€ pour les bons à échéance d'un an et 3.236.400€ pour les bons à échéance de cinq ans

Modification du contrat BSAR en décembre 2008 :

Par décision en date du 18 décembre 2008 il a été procédé à la modification de la garantie attachée aux obligations émises. En effet, les évolutions constatées sur les Marchés Financiers depuis la signature des conditions générales des OBSAR et de la convention gage-espèces ont amené le Conseil à réfléchir sur la possibilité de modifier la convention gage-espèces en aménageant le dispositif des garanties afin de limiter l'exposition de notre Société à l'écart de taux entre l'EURIBOR 3 mois lequel s'applique actuellement aux intérêts des Obligations et l'EONIA lequel constitue le taux de référence de la rémunération prévue à la convention gage-espèces.

7 – BREVETS ET MARQUES

Le Brevet "Procédé d'archivage électronique notamment à distance de documents ou d'objets" déposé par STS Group le 8 février 2006 a été validé dans le Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle N° 32 du 10 août 2007. STS Group vient de déposer une demande d'extension de ce Brevet, enregistrée en février 2008, aux pays suivants :

- Europe
- Etats-Unis
- Canada
- Chine

En termes de marques, STS Group a continué à déposer toutes les marques utilisées dans son offre produit :

- WEB TV RUGBY en France et dans l'Union Européenne dans les classes 35, 38 et 41, entre autre pour assurer pour le compte de la Fédération Française de Rugby l'archivage des matchs retransmis en direct sur Internet
- STS Group en France et dans l'Union Européenne dans les classes 9, 35, 38, 39, 40, 41 et 42
- STS.SUITE en France et dans l'Union Européenne dans les classes 9, 35, 38, 39, 40, 41 et 42
- STS.ON DEMAND en France et dans l'Union Européenne dans les classes 9, 35, 38, 39, 40, 41 et 42

8 – PARTENARIAT IBM

STS Group a signé le 20 décembre 2007 un accord de coopération technologique avec IBM France qui prévoit l'intégration de ses logiciels d'archivage électronique dans l'offre Papyrus d'IBM dédiée au secteur "santé – marché des hôpitaux". La commercialisation de cette offre commune, a démarré en 2008 par la signature d'un contrat dans le monde hospitalier qui devrait connaître un développement important sur 2009.

9 – PARTENARIAT EMC

Comme mentionné ci-dessus, ce partenariat déjà profitable sur 2007 et 2008 devrait connaître un fort développement tant en France qu'en Afrique et au Moyen-Orient.

10 – ÉVOLUTION DE LA 1^{ère} LIGNE DE MANAGEMENT

Pour se donner les moyens de ses ambitions de développement, la direction du groupe a décidé de modifier son organisation à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- Une cellule de support au commerce dénommée "Business Development" a été créée pour alimenter en contrats nos centres de profit que sont la vente de Licences, la vente de Plateformes *SaaS*, la vente de projets et support et nos filiales **LOGON SERVICES**, **LOGON SI Belgique** et STS Espagne,
- Cette cellule est animée par Henry CREMADES, Directeur Général du groupe. Pierre LEIJDER, précédemment Directeur IT, nous a demandé de la rejoindre pour développer sur toute la partie anglophone du monde l'offre du groupe,
- Philippe DUCHESNE remplace Pierre LEIJDER au poste de Directeur IT et à ce titre devient le responsable hiérarchique du Développement, du support, des projets et de la filiale **LOGON SERVICES**,
- Pierre FORT continue à animer la cellule de veille technologique de façon à maintenir notre réactivité et notre avance dans un monde en pleine évolution.

11 – ÉVOLUTION DU DROIT EN MATIÈRE de PREUVE ÉLECTRONIQUE

Premier arrêt de la Cour de Cassation sur la preuve électronique rendu le 15 février 2009 : l'arrêt rendu par la deuxième chambre civile de la Cour de Cassation le 4 décembre 2008 (pourvoi n°07-17622) pose une première pierre à l'édifice jurisprudentiel qui reste à construire concernant la reconnaissance par les tribunaux de la valeur probatoire de l'écrit numérique. Il confirme que l'écrit numérique doit respecter les dispositions de l'article 1316-1 du Code Civil, c'est à dire être horodaté et documenter le processus de dématérialisation par une politique d'archivage afin d'optimiser le traitement judiciaire de ce type de litige.

B - Analyse de l'évolution des affaires

- Le chiffre d'affaires des comptes sociaux a progressé de 8.395K€ pour l'exercice 2007 à 13.508K€ pour l'exercice 2008 soit une augmentation de 61% portant essentiellement sur les ventes de logiciels.
- Le chiffre d'affaires des comptes consolidés a progressé de 11.237K€ pour l'exercice 2007 à 16.542K€ pour l'exercice 2008 soit une progression de 47%.
- La deuxième partie de l'exercice 2008 enregistre une réduction de la taille unitaire des contrats, probablement influencée par la crise du secteur bancaire ainsi qu'une mutation de la vente de licences au profit du *SaaS* (Software as a Service), ce dernier permettant de transformer une dépense en capital en dépense de fonctionnement
- Le résultat d'exploitation des comptes sociaux s'élève à 3.918K€ pour l'exercice 2008 contre 2.586K€ pour l'exercice 2007 soit une progression de 52% et le résultat d'exploitation des comptes consolidés s'élève à 6.659K€ pour l'exercice 2008 contre 4.734K€ pour l'exercice 2007 soit une progression de 41%.
- Le résultat courant des comptes sociaux s'élève à 4.387K€ pour l'exercice 2008 contre 2.810K€ pour l'exercice 2007 soit une progression de 56% et le résultat courant des comptes consolidés s'élève à 6.736K€ pour l'exercice 2008 contre 4.965K€ pour l'exercice 2007 soit une progression de 36%.
- Le résultat exceptionnel (hors amortissements dérogatoires) s'élève, dans les comptes sociaux, à une perte de 50K€ pour l'exercice 2008 contre une perte de 86K€ pour l'exercice 2007. Le résultat exceptionnel s'élève dans les comptes consolidés à une perte de 446K€ pour l'exercice 2008 contre une perte de 652K€ pour l'exercice 2007, essentiellement en raison de la fin de la restructuration de **KEYVELOP**.
- L'impôt sur les Sociétés figurant dans les comptes sociaux s'élève à 412K€ pour l'exercice 2008 contre 309K€ pour l'exercice 2007. Un amortissement dérogatoire s'élevant à 1.000K€ a été constaté dans les comptes sociaux 2007 contre un montant de 1.400K€ pour l'exercice 2008. L'impôt sur les Sociétés figurant dans les comptes consolidés s'élève à 400K€ pour l'exercice 2008 contre 595K€ pour l'exercice 2007.
- Le résultat net des comptes sociaux présente un profit de 2.525K€ pour l'exercice 2008 contre un profit de 1.415K€ pour 2007. Le résultat net des comptes consolidés dégage un profit "part du groupe" de 5.027K€ contre un profit de 3.526K€ pour l'exercice 2007. Il convient de signaler qu'un amortissement de l'écart d'acquisition s'élevant à 861K€ a été comptabilisé sur l'exercice 2008 contre 168K€ dans les comptes consolidés 2007.
- L'effectif de la société est passé quant à lui de 65 collaborateurs au 31/12/2007 à 76 collaborateurs au 31/12/2008.

C - Évolution du bilan consolidé

Le montant total de l'actif a enregistré une progression de 15,3 Mo€ au cours de l'exercice 2008 principalement en raison de :

- L'accroissement de 12M€ du poste "écart d'acquisition" qui provient presque intégralement du rachat des parts minoritaires dans **IMC**. L'écart d'acquisition est amorti sur 20 ans,
- L'accroissement de 1,5M€ du poste "immobilisations financières" qui provient essentiellement de l'investissement dans **DOCUMENT CHANNEL**,
- Les fonds propres part du Groupe progressent de 31,4M€ au 31/12/2007 à 41,8M€ au 31/12/2008 et les fonds propres de l'ensemble consolidé de 31,8M€ au 31/12/2007 à 42M€ au 31/12/2008. Cette progression de 10M€ provient du Résultat net consolidé pour l'exercice 2008 de 5M€ qui est mis en réserve et des deux augmentations de capital réalisées en 2008 pour un montant respectivement de 1,5M€ et 3,5M€,

- En raison du niveau de fonds propres, STS Group a été noté 3+ par la Banque de France dans son rapport en date du 23 avril 2008 ce qui signifie que la société a une capacité "très forte" à respecter ses engagements financiers,
- Les dettes à court terme progressent de 5,4M€ essentiellement en raison de la souscription d'un emprunt obligataire dit "OBSAR" pour un montant de 10M€ destiné au financement d'éventuelles acquisitions,
- Le poste "clients et comptes rattachés" ne renferme que des créances qui sont toutes encaissées à la date de publication du présent rapport,
- La société depuis son origine n'a enregistré aucune procédure judiciaire contre elle.

D - Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La crise que traverse l'économie mondiale n'a pour l'instant pas affecté sensiblement l'activité de la société à deux remarques près :

- La taille moyenne des contrats de vente de licences a tendance à se réduire,
- Le *SaaS* est en train de se développer au détriment de la vente de licences. La conjugaison de ces phénomènes a deux conséquences :
 - Un ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires, par contre le taux de récurrence des revenus est en train de progresser grâce au *SaaS*,
 - La réduction du poids du secteur bancaire dans le chiffre d'affaires.

Compte tenu du manque de perspectives macro-économiques fiables, la Direction du groupe n'a pas donné de prévisions pour l'année 2009 par contre s'attend à une progression de l'ordre de 20% de la rentabilité au cours du 1^{er} semestre 2009 comparé au 1^{er} semestre 2008.

E - Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2008, date de la clôture de l'exercice, il est à noter les évènements ci-après.

1 – FFR (Fédération Française de Rugby)

Suite à un appel d'offre, STS Group a été retenu pour réaliser une offre globale intégrant la diffusion de matchs de championnat de France 1^{ère} et 2^{ème} division fédérale en gratuit et sur internet (captation qui sera sous-traitée), et l'archivage de vidéo *on Demand*. Ce marché est emblématique car il assure l'entrée de STS Group dans le monde des médias, prouvant ainsi que nos logiciels savent archiver tous types d'objets numériques mais aussi que le monde numérique ne peut plus se passer de solutions d'archivage.

2 – STS CHINA

STS Group et Weigiao HUANG et Jue WANG (fondateurs d'EASTEQ : SII spécialisée dans le document numérique à Shanghai) viennent de créer **STS CHINA** au capital de 3,5M€ détenu à hauteur de 65% par STS Group et 35% par Messieurs HUANG et WANG. L'objectif est de développer dans un premier temps l'offre LOGON d'archivage sécurisé pour le secteur bancaire sur la totalité du territoire chinois. Dès que les législations locales seront prêtes **STS CHINA** commercialisera l'offre de confiance numérique du groupe.

3 – UNIVERSITÉ de la Méditerranée

STS Group est la première entreprise à être devenue membre fondatrice de la fondation de l'Université de la Méditerranée moyennant une contribution annuelle de 300K€ par an pendant 3 ans. Cette participation va permettre au groupe d'intégrer les travaux de recherche et développement de l'Université en matière de compression numérique des images médicales dans le but de favoriser leur échange électronique et leur archivage. Par ailleurs, STS Group souhaite étendre son expérience réussie avec le MIPIH à Toulouse sur la messagerie sécurisée dans le secteur médical.

4 – ERYNIS

Dans le cadre du développement du *SaaS*, STS Group vient de créer une société de droit belge au capital de 1,5M€ destinée à mettre à disposition des plateformes de dématérialisation auprès des principaux "call centers" de la planète qui de plus en plus ont obligation d'archiver les conversations téléphoniques. STS détient 51% du capital, les 49% restant étant détenus par des professionnels du secteur des "call centers". Les premières signatures de contrats *SaaS* viennent d'être enregistrées.

5 – FUSIONS

Dans le but de rationaliser les structures, la Direction du Groupe vient de lancer le projet de fusion avec STS Group des quatre entités juridiques françaises suivantes désormais détenues à 100% : **KEYVELOP**, **LOGON SERVICES**, **LOGON SI France** et **IMC**. Cette fusion sera effective au 30 juin 2009.

Au cours du deuxième semestre 2009, une fois que la participation de STS Group dans **LOGON SI Belgique** sera passée de 40% à 100%, les deux entités juridiques **STS BELGIUM** et **KEYVOLUTION** seront également fusionnées dans **LOGON SI Belgique**.

F - Activité en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice 2008, STS Group a poursuivi ses dépenses en matière de recherche et de développement pour un montant de l'ordre de 3M€ inscrit en charges de l'exercice contre 2M€ pour l'exercice 2007.

A la rentrée des vacances 2009, STS Group sortira une nouvelle version de sa suite logicielle qui sera la première qui intégrera tous les éléments de la Confiance Numérique à savoir :

- L'échange à valeur probatoire (offre logicielle de **KEYVELOP**)
- L'archivage à valeur probatoire (offre historique de STS Group)

G - Filiales et participations

1- ACTIVITE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- **STS BELGIUM** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 92K€
- **LOGON SI Belgique** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 1422K€
- **STS ESPAÑA** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 100K€
- **LOGON France SI** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 4785K€
- **IMC SOLUTIONS** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 8550K€
- **KEYVOLUTION** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 440K€
- **KEYVELOP** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 1579K€
- **LOGON SERVICES** : le chiffre d'affaires fiscal en 2008 s'élève à 597K€

2- PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTRÔLE.

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- Notre société détenait en 2007, 7.816 actions sur les 13.186 actions composant le capital social de la société **KEYVELOP**, par voie d'acquisition de 1.125 actions de la Société SQP et par voie de souscription à une augmentation de capital réservée pour les 6693 actions restantes. Par ailleurs, en 2008, STS Group a acquis 79.110 actions sur 79.116 actions qui composent le capital social de la société **KEYVELOP** portant ainsi le pourcentage de détention de 59,29% à 100%,
- Notre société détient 34.996 actions sur les 35.000 actions composant le capital social de la Société **LOGON SI France**, cette prise de contrôle s'est réalisée par voie d'acquisition,
- Notre société détenait en 2007, 315.001 actions sur les 700.000 actions composant le capital social de la société **IMC SOLUTIONS**. Ces actions avaient été acquises auprès de notre filiale, la Société **LOGON SI France**. Au cours de l'exercice 2008, STS Group a acheté 126.000 actions aux actionnaires minoritaires d'IMC augmentant son pourcentage de détention de 51% à 70%.
- Notre société détient 18.599 parts sociales sur les 18.600 parts sociales composant le capital social de la Société **KEYVOLUTION**. Cette prise de contrôle a été réalisée par voie d'acquisition,
- Notre société détenait en 2007, 3.531 actions sur les 3.930 actions composant le capital social de la société **LOGON SERVICES**. Cette prise de contrôle avait été réalisée par voie d'acquisition des actions de notre filiale la société **LOGON SI France**. STS Group s'est porté acquéreur en avril 2008 des actions minoritaires (10%) détenues par le responsable opérationnel pour la somme de 49.000€. Désormais STS Group détient 3.924 actions sur les 3.930 actions composant le capital social de la Société **LOGON SERVICES**,
- Notre société détient 100 pour cent du capital de la société **STS BELGIUM** cette prise de contrôle a été réalisée par voie d'acquisition, qui elle-même détient 40% du capital de **LOGON SI Belgique**,
- Notre société détient 4.180 actions sur les 7.620 actions composant le capital de la société **STS ESPAÑA**.

3 - SOCIÉTÉS CONTROLÉES.

Notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :

La société **KEYVELOP** détenue à 100%, la société **LOGON SI France** détenue à 100%, la Société **IMC SOLUTIONS** détenue à 70% au 31 décembre 2008 et à 100% au 31 mars 2009, la société **KEYVOLUTION** détenue à 100%, la Société **LOGON SERVICES** détenue à 100%, la Société **STS BELGIUM** détenue à 100% qui elle-même détient 40% de la société **LOGON SI Belgique**, et la Société **STS ESPAÑA** détenue à 55%.

H - Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2008.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2008 à 0 %.

I - Comptes consolidés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

J - Résultats - Affectation

1 - EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTATS.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux c'est-à-dire non consolidés que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires s'est élevé à 13.499.667 euros contre 8.321.893 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 62%.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 8.555 euros contre 73.135 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -88%.
- Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 8.250 euros contre 124.277 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -93%.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 7.545.377 euros contre 3.970.208 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 90%.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 128.599 euros contre 82.875 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 55%.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.051.742 euros contre 876.277 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20%.
- Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 559.745 euros contre 426.412 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31%.
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 294.932 euros contre 255.903 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15%.
- Le montant des autres charges s'élève à 1.729 euros contre 73.279 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -98%.
- Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9.590.375 euros contre 5.809.230 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 65%.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3.917.847 euros contre 2.585.798 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 52%.
- Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 468.810 euros (224.567 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 4.386.656 euros contre 2.810.365 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 56%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -1.449.148 euros contre -1.085.669 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 412.134 euros contre 309.405 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se solde par un bénéfice de 2.525.374 euros contre un bénéfice de 1.415.290 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 78%.

2 - ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

La situation financière consolidée de la société liée à la croissance de ses résultats et aux deux augmentations de capital survenues en 2008 apparaît extrêmement saine puisque la trésorerie nette de dettes s'élève à 7 084K€ ce qui représente 9 mois de frais généraux consolidés groupe (base 2008).

3- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 525 374 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 525 374	euros
A la réserve légale	126 270	euros
Solde	2 399 104	euros

En totalité au compte "*autres réserves*" qui s'élève ainsi à 3 986 609 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 37 122 576 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

4- DÉPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

5 - TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

K - Conventions visées à l'article L. 225-38 du code du commerce

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

L - Administration et contrôle de la société

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Nous vous informons que notre Société dépasse désormais les seuils obligeant à la nomination d'un deuxième commissaire aux comptes titulaire et suppléant. Le conseil soumet donc à l'approbation de l'Assemblée la nomination d'un deuxième commissaire aux comptes titulaire et un deuxième commissaire aux comptes suppléant.

Titulaire : FIGESTOR, société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros ayant son siège social 54 Avenue du Général Leclerc 92100 BOULOGNE BILLANCOURT immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 329 530 208, représentée par Monsieur Jean François COLOMES.

Suppléant : EREC ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 130 000 euros ayant son siège social 86 rue du Dôme 92100 BOULOGNE BILLANCOURT immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 306 562 844, représentée par Monsieur Didier LECHEVALIER.

Pour une durée de six exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

1 - LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Monsieur Bernard CALVIGNAC : Administrateur Délégué de COMPULEASE SA Luxembourg, 7, rue de Marnach CLERVAUX, Gérant de COMPULEASE Sarl, 2, rue Charles BONNET, 1206 GENEVE, Président Directeur Général de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT, 28 avenue Franklin Roosevelt – 75008 PARIS, Président Directeur Général de LOGON SI SA/NV Belgique 775 Chaussée de Louvain 1180 Bruxelles, Président Directeur Général de LOGON SI France 16 Avenue des Chateaupieds 92565 RUEIL, Président Directeur Général de LOGON Services Zone Industrielle du Bois Vert 8, avenue de la Saudrune, 31120 PORTET SUR GARONNE Président de COMPULEASE REAL ESTATE Luxembourg 7 rue de Marnach 9709 CLERVAUX (Luxembourg), Administrateur de Mon Plus beau Jour S.A. 17 rue des Pins 92 BOULOGNE, Président du Conseil d'Administration de STS Belgium, Gérant de COMPULEASE INN Sarl, Gérant de la Bastide de RAMATUELLE eurl, Président Directeur Général de KEYVELOP, 16, avenue des chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, Administrateur de FOOT NATIONAL, 28 avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS, représentant permanent de COMPULEASE SA, administrateur de MON PLUS BEAU JOUR SA, 62 bis, rue André Morizet, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, administrateur de FOOTBALL CLUB ISTRES OUEST PROVENCE FCIOP, route de Martigues, Stade Audibert, 13800 ISTRES.

Monsieur Pierre FORT : Gérant de MDC SARL, 1950, ave du Maréchal Juin, NIMES 30900, Gérant de SCI CHARLES, 12, avenue de la Vistrenque Zone euro 2000 Bât. C 30132 CAISSARGUES, gérant de la SCI DIANE12, avenue de la Vistrenque Zone euro 2000 Bât. C 30132 CAISSARGUES, gérant de SCI MARINE 112, avenue de la Vistrenque Zone euro 2000 Bât. C 30132 CAISSARGUES, vice président du Conseil de surveillance de VIP SENIORHOME SA, 6, avenue de l'Hippodrome, Immeuble Le Griffon, Bâtiment C, 69890 La Tour de Salvagny, membre du Directoire de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT SA, 28, avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS, Administrateur de IMC SOLUTIONS SA, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, Administrateur de LOGON SI France SA, 16, avenue des chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de KEYVELOP SA, 16 avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de LOGON SERVICES SA, 8, avenue de la Saudrune, ZI DU BOIS VERT, 31120 PORTET SUR GARONNE, Administrateur délégué CADAMI 6 rue du Palais Diekirch Luxembourg, Administrateur de la Société Belge LOGON SOLUTION INTEGRATOR S.A. (STS BENELUX)

Monsieur Henri CREMADES : gérant de FINE SARL, 5, ave. De la Dame 31132 CASSARGUES, gérant de CSI SNC, 67 cours Mirabeau, 13100 AIX EN PROVENCE, Administrateur délégué de la Société QUADRAUS., 7 rue de Marnach, 9709 CLERVAUX (Luxembourg), Gérant de ICE SARL, 5, rue du Quatre Septembre, 13100 AIX EN PROVENCE, Gérant de ACENA SARL, Administrateur de la Société Belge LOGON SOLUTION INTEGRATOR S.A. (STS BENELUX), Président Directeur Général de FOOTNATIONAL, Président du Conseil de Surveillance de VIP SENIORHOME, 6 A, avenue de l'Hippodrome, Immeuble le Griffon, Bâtiment C, 69890 La Tour de Salvagny, Administrateur de LOGON SERVICES SA, 8, avenue de la Saudrune, ZI du Bois Vert, 31120 PORTET SUR GARONNE, administrateur de KEYVELOP SA, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de LOGON SI France SA, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de IMC SOLUTIONS, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, Membre du Directoire de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT SA, 28, avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS, administrateur de FOOTBALL CLUB ISTRES OUEST PROVENCE FCIOP, route de Martigues, Stade Audibert, 13800 ISTRES, représentant permanent de la Société QUADRAUS Membre du Conseil de surveillance, et membre du directoire de MARSEILLE VITROLLES RUGBY, 38, rue Paul Coxe, domaine de Flore, villa Thadée, 13015 MARSEILLE,

Monsieur James COHEN : gérant de FINARC SARL, 3, rue Jules Lefevre, 92400 COURBEVOIE, Administrateur

délégué de la Société Communication et Trading S.A., 7 rue de Marnach, 9709 CLERVAUX (Luxembourg), Administrateur de la Société Belge LOGON SOLUTION INTEGRATOR S.A. (STS BENELUX), représentant permanent de la Société COMMUNICATION TRADING SA, membre du conseil de surveillance de MARSEILLE VITROLLES RUGBY, 38, rue Paul coxe, Domaine de Flore villa Thadée, 13015 MARSEILLE, membre du conseil de surveillance de VIP SENIORHOME SA, 6 A, avenue de l'hippodrome, Immeuble le Griffon, Bâtiment C, 69890 La Tour de Salvagny, membre du directoire de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT SA, 28, avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS, administrateur de FOOT NATIONAL, 28, avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS, Président directeur Général de IMC SOLUTIONS SA, 16 avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, Directeur Général et administrateur de LOGON SI France SA, 16, avenue des chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de KEYVELOP SA, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de LOGON SERVICES SA, 8, avenue de la Saudrune, ZI du Bois Vert, 31120 PORTET SUR GARONNE,

Monsieur Pierre LEIJDER : Gérant de la Société A.P.M.J. Société privée à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège social est situé 114A rue Basse à 1180 Uccle, Administrateur délégué de la Société Belge LOGON SOLUTION INTEGRATOR S.A. (STS BENELUX), administrateur de LOGON SERVICES SA, 8, avenue de la Saudrune, ZI du Bois Vert, 31120 PORTET SUR GARONNE, administrateur de KEYVELOP SA, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, administrateur de LOGON SI France SA, 16, avenue des Chateaupieds, 92565 RUEIL MALMAISON CEDEX, Membre du directoire de FINANCIERE CROISSANCE INVESTISSEMENT SA, 28, avenue Franklin Roosevelt, 75008 PARIS, membre du conseil de surveillance de VIP SENIORHOME, 6A, avenue de l'Hippodrome, Immeuble le Griffon, Bâtiment C, 69890 La Tour de Salvagny,

2 - RÉMUNERATIONS ET AVANTAGES REÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social.

Monsieur James COHEN: a bénéficié de l'usage d'un véhicule de fonction d'une valeur annuelle locative de 8 705€ TTC.

Monsieur Henry CREMADES: 169 850,58 HT facturé pour prestations commerciales.

Monsieur Pierre FORT (salaire 2008 déclaré DADS1): Brut 61 550€ - Net imposable: 50 166€ - Avantage en nature: 4 389€
Assistance technique facturée sur base de 29 389,14 HT annuel.

Monsieur Pierre LEIJDER : Assistance technique facturée sur base de 54 000€ HT annuel.

M - Tableau des délégations

Vous trouverez joint à notre rapport un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

N - Décision à prendre sur les mesures de protection dans le cadre d'une action de concert

Le Conseil d'administration soumet à l'Assemblée Générale extraordinaire une modification statutaire visant à rajouter dans les statuts de la Société certaines mesures anti OPA. Ces mesures se traduiront notamment par l'obligation pour tout actionnaire agissant dans le cadre de la procédure simplifiée d'offre publique d'achat prévue à l'Article 233-1, 1° à 8° du Règlement Général AMF d'offrir à tous les actionnaires de la Société d'acquiescer toutes les actions. Cette clause statutaire, si vous décidez de l'insérer dans les statuts, s'imposera donc à tous les actionnaires agissant dans ce cadre juridique précis.

O - Décision à prendre sur la possibilité de voter par voie électronique ou de participer aux assemblées par vidéoconférence

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée d'insérer une clause dans les statuts permettant aux actionnaires d'assister aux assemblées par vidéoconférence et de voter par voie électronique. En effet, compte tenu des moyens technologiques de communication à notre disposition et la croissance de notre Société, l'usage de ces outils pourraient s'avérer très utile dans un avenir proche. Or, il est impératif que cette possibilité figure expressément dans les statuts afin de pouvoir en faire l'usage. Aussi, le Conseil demande à l'assemblée de se prononcer en faveur de cette modification statutaire telle que reprise dans le texte des résolutions.

P - Mise en place d'un plan d'options de souscrire d'actions

Le Conseil d'administration demande également à l'assemblée réunie extraordinairement d'autoriser le Conseil à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié du groupe ou de certains d'entre eux, des options donnant droit à la souscription ou l'achat d'actions.

Les motifs qui nous conduisent à solliciter cette autorisation résident en ce que nous pensons qu'il s'agit là d'un moyen puissant d'accroître la motivation des bénéficiaires alors que la société est engagée dans un gros effort de développement et d'investissement, dans un environnement économique qui est à l'heure actuelle particulièrement difficile, ainsi que de les fidéliser à l'entreprise.

En cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le conseil d'administration et sera toujours égal à 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Nous vous demandons de fixer à trente huit mois à compter de cette assemblée le délai pendant lequel il pourra être fait usage de votre autorisation.

Les projets de résolutions qui vous sont présentés reprennent les éléments de notre rapport.

Q - Augmentation de capital par délégation de compétence au conseil

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire afin de vous soumettre un projet de délégation à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut déléguer au Conseil d'Administration sa compétence pour décider de l'augmentation de capital et qu'elle doit dans ce cas fixer deux limites, la durée de la délégation, laquelle ne peut excéder vingt-six mois, et le plafond global de l'augmentation de capital.

En effet, cette délégation permet une meilleure réactivité de la Société par rapport aux fluctuations du Marche Libre et à ses besoins de financement.

1 - AUGMENTATION DE CAPITAL PAR DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Nous vous proposons donc de déléguer au Conseil d'Administration, pour une durée maximum de vingt-six mois à compter de la décision de l'assemblée, votre compétence pour décider d'augmenter le capital social, dans la limite d'un montant nominal maximum de 2.000.000 euros (DEUX MILLIONS EUROS).

Si le Conseil usait de cette délégation, il pourrait à son choix réaliser l'opération par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, et/ou par l'émission d'actions à souscrire en numéraire et à libérer en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides

et exigibles, dont la souscription serait réservée par préférence aux actionnaires.

En cas d'augmentation réalisée par incorporation de réserves, le Conseil pourrait augmenter la valeur nominale des actions existantes ou attribuer gratuitement des actions nouvelles aux actionnaires.

En cas d'augmentation de capital en numéraire, le Conseil d'Administration fixerait les conditions et les modalités de l'émission, notamment le prix de souscription des actions, avec ou sans prime, leur date de jouissance et les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions.

Nous vous proposons de déléguer au Conseil d'Administration la faculté d'instituer, le cas échéant, un droit de souscription à titre réductible pour les titres de capital nouveaux non souscrits à titre irréductible, qui sera attribué aux actionnaires qui auront souscrit un nombre de titres supérieur à celui auquel ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement aux droits de souscription dont ils disposent, et en tout état de cause, dans la limite de leurs demandes.

Le Conseil pourrait limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital.

Si les actions non souscrites représentaient moins de trois pour cent du montant de l'émission prévue, le Conseil d'Administration pourrait d'office limiter l'augmentation au montant des souscriptions effectivement recueillies.

Les actions non souscrites pourraient au choix du Conseil d'Administration être réparties totalement ou partiellement par celui-ci au profit des personnes de son choix.

Elles ne pourraient pas être offertes au public.

Nous vous proposons de déléguer au Conseil d'Administration dans le cadre de cette délégation de compétence la possibilité d'augmenter le nombre d'actions à émettre, dans les trente jours de la clôture de la souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale.

Le Conseil aurait tous pouvoirs pour mettre en oeuvre s'il le décide, la présente délégation de compétence en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera et procéder à la modification corrélative des statuts.

Si vous acceptez ces propositions, cette délégation de compétence privera d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Nous vous informerons de l'utilisation de cette délégation dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

2 - AUGMENTATION DE CAPITAL PAR DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE AU CONSEIL - SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION.

Dans la suite du précédent exposé, nous vous soumettons également un projet de délégation à donner au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Cette délégation sera pour le même montant que la précédente proposition.

Nous vous demandons, dans le cadre de cette délégation de compétence, de supprimer, par une résolution spéciale, le droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées ou de catégories de personnes identifiées.

Nous vous demandons aussi, conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, de déterminer les bénéficiaires de ces augmentations de capital réservées, de fixer le prix d'émission ou de déterminer les conditions de fixation de ce prix.

Nous vous précisons que le délai de réalisation de l'émission est ramené dans ce cas de vingt-six à dix-huit mois à compter de l'assemblée qui a voté la délégation de compétence.

Nous vous proposons de supprimer le droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés.

Nous vous proposons de déléguer au Conseil d'Administration dans le cadre de cette délégation de compétence la possibilité d'augmenter le nombre d'actions à émettre, dans les trente jours de la clôture de la souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que

celui retenu pour l'émission initiale.

Le Conseil aurait tous pouvoirs pour mettre en oeuvre s'il le décide, la présente délégation de compétence en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera et procéder à la modification corrélative des statuts.

Si vous acceptez ces propositions, cette délégation de compétence privera d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Nous vous informerons de l'utilisation de cette délégation dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Dans les cadre des deux précédents projets d'augmentation de capital avec et sans droit préférentiel de souscription, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous présentons une résolution tendant à autoriser votre Conseil d'Administration à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et effectuée dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

Si cette résolution était adoptée, l'Assemblée Générale :

- autoriserait le Conseil d'Administration à réserver aux salariés une augmentation de capital d'un montant maximum de 1% de l'augmentation maximale de capital en une ou plusieurs fois, par émission d'actions de numéraire aux conditions prévues à l'article L 443-5 du Code du travail.

Nous pensons que cette augmentation de capital réservée aux salariés n'est pas opportune dans la mesure où notre Société est doré et déjà en train d'envisager l'élaboration d'un plan de stock options et que ce projet fait partie des résolutions dont l'adoption vous est soumise ce jour. Au vue de ceci, votre Conseil vous demande de rejeter cette résolution.

Nous vous informons qu'en cas de refus d'adoption de ce projet de résolution, l'Assemblée Générale Extraordinaire devra se prononcer tous les trois ans sur un tel projet d'augmentation de capital si, au vu du rapport présenté par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent moins de trois pour cent du capital.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à RUEIL MALMAISON
Le 26 mars 2009

Le Conseil d'Administration



Tableau des délégations

STS GROUP
Société Anonyme
au capital de 4 559 776 euros
Siège social : 16, avenue des Chateaupieds
92565 RUEIL MALMAISON Cx
431928365 RCS Nanterre

TABLEAU DES DÉLÉGATIONS (ARTICLE L. 225-100 DU CODE DE COMMERCE)

Délégation de compétence

Assemblée Générale Extraordinaire du 9 novembre 2007 : délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social, dans la limite d'un montant global de 2 000 000 euros, pour une durée de dix huit mois, par l'émission d'actions nouvelles de numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La même Assemblée a décidé de déléguer la compétence du Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital social dans la limite du montant nominal de 2 000 000 euros, pour une durée de 26 mois, sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Délégation utilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

Délibération du Conseil d'Administration du 14 mai 2008 : le Conseil a décidé de procéder à l'émission d'actions de la société afin d'augmenter le capital social de 75 000 euros par émission de 75 000 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées.

Cette décision a été prise dans le cadre de la délégation de compétence accordée le 9 novembre 2007.

Par décision du 26 mai 2008, le Conseil a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 75 000 euros et a modifié les statuts.

Délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2008 : le Conseil a décidé de procéder à l'émission d'actions de la société afin d'augmenter le capital social de 718 542 euros par émission de 718 542 actions nouvelles avec bon de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dénommées.

Cette décision a été prise dans le cadre de la délégation de compétence accordée le 9 novembre 2007.

Par décision du 18 décembre 2008, le Conseil a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital d'un montant de 718 542 euros et a modifié les statuts.

Délégation de pouvoirs

Néant



Résultats des cinq derniers exercices

STS GROUP
Société Anonyme
au capital de 4 559 776 euros
Siège social : 16, avenue des Chateaupieds
92565 RUEIL MALMAISON Cx
431928365 RCS Nanterre

Tableaux financiers au 31 décembre 2008

Tableau Financier	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Capital social	4 559 776.00	3 766 231.00	3 000 000.00	1 839 132.00	1 639 131.83
Nombre d'actions ordinaires	4 559 776.00	3 766 231.00	3 000 000.00	1 839 132.00	120 644.00
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Nombre maximum d'actions futures à créer	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Par conversion d'obligations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Par exercice de droits de souscription	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Chiffre d'affaires hors taxes	13 499 667.00	8 321 893.00	4 471 761.00	2 077 894.00	929 789.00
Résultat avant impôts, participation, dotation	4 756 851.00	2 910 233.00	1 834 597.00	1 279 695.00	268 855.00
Impôt sur les bénéfices	412 134.00	309 405.00	-139 157.00	0.00	11 068.00
Participation des salariés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat après impôts, participation, dotation	2 525 374.00	1 415 290.00	189 429.00	0.00	106 010.00
Résultat distribué	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Par action - résultat après impôts avant dotation	0.95	0.69	0.66	0.70	2.14
Par action - résultat après impôt et dotation	0.55	0.38	0.06	0.00	0.88
Effectif moyen des salariés de l'exercice	22.00	22.00	24.00	0.00	0.00
Montant de la masse salariale	1 051 742.00	876 277.00	592 378.00	0.00	0.00
Cotisations sociales et avantages sociaux	559 745.00	426 412.00	317 954.00	0.00	0.00



Comptes consolidés au 31 décembre 2008

COMPTE DE RÉSULTAT
STS Group Consolidé
31/12/2008

Compte de résultats	2008	2007
du 1er janvier au 31 Décembre (en €)		
Chiffre d'affaires hors taxes	16 281 790	11 232 690
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	78 769	
Autres produits d'exploitation	181 461	4 621
Total production	16 542 021	11 237 311
Achats consommés	4 321 477	800 641
Charges de personnel	5 224 334	3 140 647
Autres charges d'exploitation	12 960	2 274 911
Impot et taxes	323 823	156 314
Dotations aux amort. et aux provisions		130 557
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9882 594	6 503 070
Résultat d'exploitation	6 659 426	4 734 241
Produits financiers	508 717	326 977
Charges financières	432 417	96 392
Résultat financier	76 299	230 585
Résultat courant	6 735 726	4 964 826
Charges exceptionnelles	533 490	1 334 028
Produits exceptionnelles	87 509	681 954
Résultat exceptionnels	-445 981	652 074
Impot sur les sociétés courant	400 000	595 250
Impot sur les sociétés différé		
Amortissement des écarts d'acquisition	861 090	168 473
Amortissement des écarts d'acquisition		
Participation des salariés		
Résultat net des sociétés intégrées	5 028 654	3 549 029
Part des intérêts minoritaires	1537	23 507
RESULTAT NET (part du groupe)	5 027 117	3 525 522

BILAN ACTIF
STS Group
31/12/2008

Actif au 31 Décembre	2008	2007
Immobilisations incorporelles	6 574 335	5 962 105
Ecart d'acquisition	19 450 705	7 559 474
Immobilisations corporelles	2 000 624	1 653 617
Immobilisations financières	1 654 807	166 263
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 680 471	15 341 459
Impôts différés		
Stocks et en-cours	12 553	9 278
Clients et comptes rattachés	4 188 773	7 940 526
Autres créances	3 137 899	1 698 988
Valeurs mobilières de placement	16 515 831	15 778 274
Autres valeurs disponibles	3 654 165	1 767 330
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 509 221	27 194 396
Compte de régularisation	714 143	96 976
TOTAL ACTIF	57 903 835	42 632 831

BILAN PASSIF
STS Group
31/12/2008

Passif au 31 Décembre	2008	2007
Capital social	4 559 773	3 766 231
Primes d'émission et de fusion	23 404 806	19 105 638
Action propres		
Réserves consolidées	8 781 484	4 961 886
Résultat de l'exercice	5 027 117	3 525 522
Subvention	0	
Capitaux propres du groupe	41 773 180	31 359 277
Intérêts minoritaires	191 505	485 592
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	41 964 685	31 844 869
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants actionnaires	73	936 636
Emprunts et dettes financières	13 086 429	3 547 892
Fournisseurs et comptes rattachés	803 127	1 366 590
Dettes sociales et fiscales	1 326 644	3 814 676
Autres dettes	2 393	141 321
Total dettes à court terme	15 218 666	9 807 115
Comptes de régularisation passif	720 484	980 847
TOTAL PASSIF	57 903 835	42 632 831

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	2008	31/12/2007
Opération d'activités		
Résultat net des sociétés intégrées	5 027 117	3 525 522
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements		
Provisions et impôts différés	861 090	299 030
Plus-valeur sur cessions		
Autres		
Capacité d'autofinancement de la période	5 888 207	3 824 552
Variation des stocks et en cours	3 275	9 278
Variation des clients	- 3 751 753	6 651 541
Variation des fournisseurs	563 463	- 766 523
Autres variations	4 943 401	- 2 724 570
Variation du besoin en fonds de roulement	1 758 386	3 169 726
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 129 821	654 826
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	13 711 558	12 227 477
Acquisition et augmentation d'immobilisations financières	1 488 544	147 677
Total	15 200 102	12 375 154
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Cessions et diminutions d'immobilisation financières		
Total		
Investissements nets de la période	15 200 102	12 375 154
Incidence des variations du périmètre de consolidation		
Variation du besoin en fonds de roulement et divers		
Coût d'acquisition des sociétés consolidés	13 711 558	12 227 477
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	15 200 102	12 375 154
Opération de financement		
Augmentation du capital	5 092 699	22 582 169
Frais liés à l'offre publique d'échange d'actions		
Dividendes attribués aux actionnaires de la société mère		
Comptes courants d'actionnaires	- 936 563	906 593
Total	4 156 136	23 488 762
Variation des emprunts et dettes financières	9 538 537	1 291 198
Dont Emprunts souscrits		
Dont Emprunts remboursés		
Variation du besoin en fonds de roulement et divers		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	9 538 537	1 298 198
Incidence de la variation des taux de change		
Variation de la trésorerie	2 624 392	13 059 632
Trésorerie à l'ouverture	17 545 604	4 485 972
Trésorerie à la clôture	20 169 996	17 545 604
dont - disponibilités	3 654 165	1 767 330
- Valeurs mobilières de placement	16 515 831	15 778 274



Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Paul CONTINENTE

Expert-Comptable d.p.l.e.
Commissaire aux comptes

STS GROUP
Société Anonyme
au capital de 4 559 773 euros

Siège social : 16, avenue des Chateaupieds
92565 RUEIL MALMAISON Cx

431928365 RCS Nanterre

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

Monsieur le Président,
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société STS GROUP relatif à l'arrêté comptable au 31 Décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^o août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. Vérifications et informations spécifiques

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à TOULOUSE,
Le 17 Février 2009

Le Commissaire aux comptes

Paul CONTINENTE



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2008

Les comptes consolidés sont établis selon les modalités de la réglementation en vigueur en France.

I. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

A – Référentiel comptable

La consolidation du Groupe est effectuée en conformité avec les règles françaises et les principes introduits par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

La durée de l'exercice a été de douze mois.

Tous les montants mentionnés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont exprimés, sauf mention contraire en euros.

B – Modalités de consolidation

a - Méthodes de consolidation

Le groupe exerce un contrôle exclusif sur l'ensemble des sociétés détenues. Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Type de contrôle	Méthode de consolidation retenue
STS Espagne	54.85 %	Exclusif	Intégration globale
KEYVELOP	100 %	Exclusif	Intégration globale
LOGON SI FRANCE	100 %	Exclusif	Intégration globale
IMC Solutions	70 %	Exclusif	Intégration globale
KEYVOLUTION	100 %	Exclusif	Intégration globale
STS BELGIUM	100 %	Exclusif	Intégration globale
LOGON SERVICES	99.85%	Exclusif	Intégration globale
LOGON BELGIQUE	40 % Dirigeants commun	Exclusif	Intégration globale

b - Modalités retenues

1°) - L'exercice social des sociétés consolidées coïncidant avec l'année civile, les bilans et comptes de résultat utilisés pour la consolidation sont ceux de la clôture au 31 décembre 2008 et de la clôture au 31 décembre 2007. Ils font, le cas échéant, l'objet des reclassements indispensables à leur présentation suivant les normes du groupe.

2°) - Dates de clôture des comptes consolidés :

La date de clôture des comptes individuels de toutes les sociétés intégrées est le 31/12/2008, pour une durée d'exercice de 12 mois.

3°) - Les principaux retraitements effectués sont les suivants :

Les créances et dettes, les chiffres d'affaires ainsi que les charges et les produits entre les sociétés du groupe ont été éliminés.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

a. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges de l'exercice.

b. Immobilisations corporelles ou incorporelles

Les actifs ont été évalués au maximum à leur coût d'acquisition ou de production.

Les immobilisations incorporelles, ainsi que les immobilisations corporelles et financières, ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, en tenant compte des amortissements. La méthode linéaire a été retenue pour le calcul des amortissements.

Des provisions pour dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur réelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Les durées et méthodes d'amortissements sont homogènes au sein du groupe intégré. Elles sont établies sur les durées prévisibles d'utilisation.

c. Contrats de location financement

Les biens financés par contrat de location financement n'ont pas été retraités en immobilisations et sont restés en location.

LOCATIONS MOBILIERES DE LONGUE DUREE

Biens pris en location	Loyers payés dans l'exercice 1	Charges de l'exercice 1+2-3-4+5-6	Engagements hors bilan					
			EHB à la clôture N-1 ou initiaux 2007	EHB à la clôture N 2008	Dont à moins d'un an	Dont de 1 an à 5 ans	Dont à plus de 5 ans	
0555EHB92 - JRH	2 153,16	2 153,16	2 153,16	-	-	-	-	-
0946EGL92 - COM	2 525,92	2 525,92	2 826,58	300,66	300,66	-	-	-
0624EEV92 - WRE	3 400,79	3 400,79	3 400,79	-	-	-	-	-
0074EMZ92 - PHO	2 744,70	2 744,70	2 744,70	-	-	-	-	-
0200ESH92 - ODA	3 417,81	3 417,81	3 417,81	-	-	-	-	-
0475ESB92 - TBL	5 603,52	5 603,52	6 737,44	1 133,92	1 133,92	-	-	-
0955ECW78 - PDU	8 270,60	8 270,60	36 102,00	23 199,10	-	23 199,10	-	-
0979FFJ92 - NTA	5 953,56	5 953,56	24 377,00	14 950,53	-	14 950,53	-	-
0406FGE92 - RCA	6 322,20	6 322,20	20 319,44	11 362,99	-	11 362,99	-	-
0810FHH92 - SHO	7 998,00	7 998,00	31 494,00	21 163,25	-	21 163,25	-	-
0809FHH92 - OWO	4 896,60	4 896,60	21 027,00	14 702,23	-	14 702,23	-	-
0202FJW92 - XVI	5 781,84	5 781,84	22 465,00	15 958,95	-	15 958,95	-	-
0833FRE92 - ODA PAL new	2 232,75	2 232,75	26 228,00	23 995,25	-	23 995,25	-	-
0841FVB92 - FMA	332,53	332,53	29 461,00	29 128,48	-	29 128,48	-	-
376 FPK 92 - PHO new TBL	3 316,49	3 316,49	25 164,00	21 847,51	-	21 847,51	-	-
254FQW92 - RHA	1 739,05	1 739,05	19 756,00	18 016,95	-	18 016,95	-	-
Matériel info IBM	6 567,00	6 567,00	-	-	-	-	-	-
photocop canon	3 840,00	3 840,00	10 566,65	2 886,65	3 840,00	-	-	-
photocop Ricoh	2 367,32	2 367,32	11 836,60	2 367,32	2 367,32	-	-	-
Standard téléphonique	1 242,38	1 242,38	9 002,54	7 760,16	2 269,92	5 490,24	-	-
Mercedes	2 956,00	2 956,00	-	-	-	-	-	-
Peugeot 607 JCO	5 803,00	5 803,00	-	-	-	-	-	-
Peugeot grand scenic mgu	5 194,92	5 194,92	10 389,84	5 194,92	5 194,92	-	-	-
Peugeot Megane cco	5 159,76	5 159,76	10 319,52	5 159,76	5 159,76	-	-	-
Matériel informatique	4 510,56	4 510,56	3 382,92	-	-	-	-	-
Matériel informatique	688,20	688,20	917,88	229,68	229,68	-	-	-
Peugeot Megane COL	4 876,56	4 876,56	10 696,98	5 820,42	4 876,56	943,86	-	-
Lease plan JFC	4 721,16	4 721,16	19 278,07	14 556,91	4 721,16	9 835,75	-	-
Lease plan PLE	5 322,76	5 322,76	21 734,44	16 411,68	5 322,72	11 088,96	-	-
Totaux du folio	119 939,13	119 939,13	385 799,36	256 147,31	35 416,62	221 684,04	-	-
Totaux du folio précédent								
Total général ou à reporter	119 939,13							

PC

d. Ecart d'acquisition

L'écart de première consolidation est égal à la différence constatée lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de la société détentrice dans les capitaux propres.

e. Stocks et travaux en cours

Non applicable.

f. dépréciation des stocks

Non applicable.

g. Créances et dettes en monnaies étrangères

Conformément à la méthode préférentielle, les écarts de conversion actifs et passifs provenant des comptes individuels des sociétés du groupe sont inscrits en résultat consolidé

h. Provision pour dépréciation de créances

Des provisions sont constituées pour toutes les créances faisant l'objet d'un contentieux, le pourcentage de provision étant déterminé client par client, en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance crédit.

i. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs Mobilières de Placement ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- Pour les titres non cotés, de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

j. Subventions d'investissements

Les subventions considérées comme définitivement acquises sont maintenues parmi les capitaux propres.

En conséquence, les reprises de subventions d'investissement comptabilisées en résultat dans les comptes individuels, sont annulées.

Ce retraitement donne lieu à la constatation d'une imposition différée.

k. Amortissements dérogatoires

Dans les comptes individuels des sociétés du groupe, l'amortissement linéaire représente, l'amortissement économique. Le différentiel entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif (option fiscale) est comptabilisé en amortissements dérogatoires.

Ces amortissements dérogatoires sont éliminés dans les comptes consolidés.

Ce retraitement n'a pas donné lieu à la constatation d'une imposition différée, la Valeur Nette Comptable étant inférieure à la valeur Vénale.

I- Engagements de retraites et prestations assimilées

Les engagements de retraite sont confiés à un organisme financier extérieur.

Le groupe a fait procéder à une étude complète de son passif social à la clôture de l'exercice.

Conformément à la méthode préférentielle préconisée par le règlement CRC 99-02, le groupe a ainsi comptabilisé une provision complémentaire pour engagement de retraite pour couvrir l'écart entre :

- Le passif social actualisé,
- Le solde des fonds versés à la clôture de l'exercice.

J. Résultat Exceptionnel

Le groupe a retenu la distinction fournie par le Plan Comptable Général entre le Résultat Courant et le Résultat Exceptionnel. Le résultat exceptionnel étant celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise.

pc

III - INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels consolidés clos au 31/12/2008 sont établis selon les mêmes règlements et principes comptables que les comptes annuels clos le 31 décembre 2008.

A. Informations relatives aux variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

a. Entrées dans le périmètre

- Néant en 2008

b. Variation du pourcentage de détention

	2007	2008	Variation du %
KEYVELOP	59.29 %	100 %	40.71 %
IMC SOLUTIONS	50.10 %	70 %	19.90 %
STS ESPAGNE	100 %	54.85 %	-45.15 %

c. Rappel de la composition

- La société STS GROUP détenant 7 816 actions sur 13 186 actions composant le capital social de la société **SAS KEYVELOP**, par acquisition de 1 125 actions en janvier 2007 et par souscription de 6 693 actions nouvelles en numéraire lors de l'augmentation de capital de février 2007, la SAS KEYVELOP est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale.

Par ailleurs, en 2008 STS GROUP a acquis 79 110 actions sur 79 116 actions qui composent le capital social de la société SAS KEYVELOP. En conséquence le pourcentage de détention est passé de 59.29 % à 100 %.

- La société STS GROUP détenant 18 599 parts sociales sur les 18 600 parts sociales composant le capital social de la société **SPRL KEYVOLUTION**, par acquisition suivie d'une augmentation de capital, **SPRL KEYVOLUTION** est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale.

PC

- La société STS GROUP détenant 100 % des parts sociales composant le capital social de la société **SPRL STS BELGIUM**, par acquisition de la totalité du capital, **SPRL STS BELGIUM** est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale.
- La société STS Belgique détenue à 100% par la société STS GROUP détient 40 % du capital de la société **SANV LOGON SI Belgique**. **SANV LOGON SI Belgique** est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale en raison du contrôle exclusif de fait (dirigeant commun).
- La société STS GROUP détenant 34 994 actions sur 35 000 actions composant le capital social de la société **SA LOGON SI France**, par acquisition de 34 994 actions en juillet 2007, la **SA LOGON SI France** est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale.
- La société STS GROUP détenant 441 001 actions sur 630 000 actions composant le capital social de la société **SA IMC Solutions**, par acquisition de 126 000 actions en Novembre 2007 la **SA IMC Solutions** est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale.

En 2008, STS GROUP a acheté 126 000 actions de la **SA IMC SOLUTIONS** , ce qui a fait passer sa participation de 50.10 % à 70%.

- La société STS GROUP détenant 3 924 actions sur 3 930 actions composant le capital social de la société **SA LOGON SERVICES**, par acquisition de 393 actions en Novembre 2007, la **SA LOGON SERVICES** est entrée, pour la première année, dans le périmètre d'intégration et a été intégrée selon le régime de l'intégration globale.
- La société STS GROUP détenant 4 180 actions sur 7 620 actions composant le capital social de la société **SA STS Espagne**.

d. Sorties du périmètre

Néant

B. Informations relatives aux changements comptables

Néant

C. Pourcentage d'intérêts

Les pourcentages d'intérêts n'ont pas été modifiés par rapport à l'exercice précédent.

Note 1 : ETAT DES IMMOBILISATIONS

▪ Valeurs brutes au 31/12/2008

Postes du bilan	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2008
Ecart d'acquisition	20 311 795	861 090	19 450 705
Immobilisations incorporelles	8 302 034	1 727 699	6 574 335
Frais établissement	914	548	366
Autres immobilisations incorporelles	8 301 120	1 727 151	6 573 969
Immobilisations corporelles	3 454 994	1 454 370	2 000 624
Terrains Constructions	1 385 583	98 568	1 287 015
Inst. Techniques	198 525	33 869	164 656
Autres immob.corporelles	1 870 886	1 321 933	548 953
Immobilisations en cours			
Immobilisations financières	1 654 807		1 654 807
Participation et créances rattachées			
Autres titres			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 654 807		1 654 807
TOTAL	33 723 630	4 043 159	29 680 471

PK

▪ **Amortissements**

Postes du bilan	Début	Augmenta- tions	Diminutions	Divers Variation périmètre de consolidation	Fin
Ecart d'acquisition	168 473	692 617		-	861 090
Ecart d'évaluation	-	-		-	-
Immobilisations incorporelles	828 433	1 067 739	168 473		1 727 699
Immobilisations corporelles	1 176 465	277 905		-	1 454 370
Immobilisations financières	-	-			-
	2 173 371	2 038 261	168 473		4 043 159

Note 2 : ECARTS D'ACQUISITION – ECART D'EVALUATION

	31/12/2007	Augmentation	Diminution	31/12/2008
Valeur Brute				
- STS Belgique	1 182 756			1 182 756
- LOGON SI	3 391			3 391
- LOGON France	6 541 800			6 541 800
- IMC		12 466 867		12 466 867
- KEYVELOP		286 799		285 454
Total	7 727 947	12 753 666		20 480 268
Amortissement	168 473	861 090		1 029 563
Valeur Net	7 559 474			19 450 705

pe

Note 3 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS

La ventilation des actifs et passifs d'impôts différés est la suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Actifs d'impôts différés	0	0
Passifs d'impôts différés – Provision pour impôts différés	-0	-0
Montant net	0	0
Décomposé en :		
- Différences temporaires	0	0
- Fiscalités latentes	0	0

Note 4 : STOCKS ET TRAVAUX EN COURS

Stock de fournitures consommables 12 553 €.

Note 5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31/12/2008	31/12/2007
◆ Créances	4 448 257	8 190 153
Total clients et comptes rattachés brut	4 448 257	8 190 153
◆ Provisions pour dépréciation	259 484	249 627
Total clients et comptes rattachés net	4 188 773	7 940 526

Les clients et comptes rattachés sont présentés à leur valeur nominale. Des provisions sont systématiquement constituées par une appréciation au cas par cas du risque de recouvrement des créances en fonction de leur ancienneté, des procédures de relance de l'entreprise, des habitudes locales de règlement pour les clients ou les filiales étrangers et des risques spécifiques à chaque pays.

pc

NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES CREANCES

- Valeurs brutes au 31/12/2008

Postes du bilan	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2008
Clients et comptes rattachés	4 448 257	259 484	4 188 773
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Impôts différés			
Etat-taxes sur le chiffre d'affaires			
Autres créances	3 137 899		3 137 899
Charges constatées d'avance	714 143		714 143
	8 300 299	259 484	8 040 815

- Echéance des créances

Toutes les créances et autres actifs sont exigibles à moins d'un an.

Postes du bilan	Montant	A moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	4 188 773	4 188 773		
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Impôts différés				
Etat-Taxes sur le chiffre d'affaire				
Autres créances	3 137 899	3 137 899		
Charges constatées d'avance	714 143	714 143		
	8 040 815	8 040 815		

Note 7 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Autres titres	31/12/2008	31/12/2007
SICAVS BPTP		
SICAVS CA		
SICAVS CRP CA		
VAR2 CA		6 141
OBSAR PALATINE	9 581 304	
SICAV CASH EONIA	1 914 393	
COMPTE A TERME BP	2 650 000	
F MONET 2	1 507 395	
NATEXIS PERFORMANCE	34 936	
NATEXIS SECURITE JOUR		4 470 030
MONNE 3 MOIS		884 786
CRP CASH	827 803	792 610
OPCM PRÊT		1 045 709
CDN		8 000 000
FCP		10 000
FRUCTIFOND		108
KEYVOLUTION		281 400
LOGON FCP		24 244
LOGON BELGIQUE		12 566
IMC		262 963
TOTAL VALEURS MOBILIERES	16 515 831	15 778 275

Note 8 : DISPONIBILITES

Disponibilités	31/12/2008	31/12/2007
Banque	3 653 187	1 766 234
Caisse	978	1 096
TOTAL	3 654 165	1 767 330

Note 9 : COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les comptes de régularisation actif ont été mouvementés au cours de l'exercice pour 714 143 €.

Note 10 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 4 559 773 €

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29/11/83 – Article 24-12)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	1	3 766 231	793 542		4 559 773

Note 10 bis : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES (en K€)

	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat net part du Groupe	Sous-totaux capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 31.12.2007	3 766 231	19 105 638	4 961 886		3 525 522	31 359 277	485 592	31 844 869
Augmentation du capital	793 542					793 542		793 542
Prime d'émission		4 299 168				4 299 168		4 299 168
Plan d'actionnariat salarié						0		-
Variation Périmètre			294 087			294 087	- 294 087	
Distribution					0	0		-
Affectation des résultats non distribués			3 525 522		-3 525 522	0		-
Résultat au 31 décembre 2008					5 027 117	5 027 117		4 733 030
Situation au 31.12.2008	4 559 773	23 404 806	8 781 484		5 027 117	41 773 180	191 505	41 964 685

Note 11 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	Montants bruts	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédits	12 886 429	2 071 473	10 284 879	530 077
Emprunts et dettes financières diverses	200 000			
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	13 086 429			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	803 127			
Autres Dettes	1 329 110			
TOTAL	15 218 593	2 071 473	10 284 879	530 077

Note 12 : TRESORERIE NETTE

	31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie disponible	20 169 996	17 545 604
Emprunts et dettes financières	13 086 429	3 547 892
Trésorerie nette (+)/ Endettement net (-)	7 083 567	13 997 712

Note 13 : COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

- Produit constaté d'avance : 720 484 €.

Note 14 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Aucun engagement hors bilan n'est à déclarer à la date de clôture

▪ Crédits baux (cf. Tableaux 14-1 et 14-2).	néant
▪ Engagements financiers (hors crédits baux)	323 083 €
▪ Emission d'un Emprunt Obligataire pour un montant de 9 999 900 € soit 150 obligations assorties de 68 400 Bons de Souscription d'Actions Remboursables à échéance du 27 Juin 2009 (BSAR1) et de 111 600 Bons de Souscription d'Actions Remboursables à échéance du 27 Juin 2013 (BSAR 2).	
Les caractéristiques des Obligations sont les suivantes :	
- <u>Forme des Obligations</u> : elles sont obligatoirement nominatives. Les obligations sont divisées en 6 tranches de 25 Obligations chacune.	
- <u>Valeur nominale</u> : la valeur nominale par Obligation est de 66 666 €.	
- <u>Prix d'émission</u> : les obligations ont été émises à un prix d'émission égal à 100 % de la Valeur Nominale, intégralement libéré à la Date de Souscription.	
- <u>Date de jouissance</u> : la date de jouissance est le Date de Souscription.	
- <u>Durée</u> : 6 ans à compter de la date de souscription et jusqu'au 30 Juin 2014	
- <u>Intérêt</u> : les obligations produisent un intérêt révisable trimestriellement au taux EURIBOR 3 mois+0.52%	
- <u>Remboursement</u> : sauf remboursement anticipé, l'émetteur remboursera les Obligations en 6 annuités de 25 Obligations (les 30 juin 2009,2010,2011,2012,2013 et 2014).	
▪ Dettes garanties par des sûretés réelles	0 €
▪ Engagements de retraite	0 €

Note 15 : RÉSULTAT FINANCIER

<ul style="list-style-type: none">▪ Revenus créances rattachées à des participations▪ Produits cessions VMP▪ Autres produits financiers▪ Revenu des titres▪ Produits DAB	508 717 €
Produits financiers	508 717 €
<ul style="list-style-type: none">▪ Intérêts des Emprunts▪ Intérêts des comptes courants▪ Intérêts/ Découverts▪ Provision dep autres titres	432 417 €
Frais financiers	432 417 €

Note 16 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels	87 509 €
- Dont produits s/ cessions éléments d'actifs	0 €
- Dont reprise sur provision	0 €
Différence Résultat consolidé de cession	0 €
Charges exceptionnelles	533 717 €
- Dont VNC / cessions éléments d'actifs	0 €
- Dont Dotation provision pour risque	0 €
Mali de confusion	0 €
Pénalités	0 €
Provision pour impôt	0 €
Indemnités litiges salaires	0 €



Software for Trusted Services™

16 av. des Châteaupieds - 92565 Rueil-Malmaison cedex
☎ 33 (0)1 47 51 33 36 - 📠 33 (0)1 47 51 94 12 - www.group-sts.com